



Monsieur Emmanuel MACRON
Président de la République française
Palais de l'Élysée
55 rue du Faubourg-Saint-Honoré
75008 Paris, France

Paris & Bruxelles, le 19 Décembre 2020

Monsieur le Président de la République,

Nous vous écrivons aujourd'hui en nos mandats de Président du Comité National des Pêcheries Maritimes et des Elevages Marins (CNPME) et de l'Alliance Européenne des Pêches (EUFA), l'organisation représentant les flottes de pêches de neuf pays directement impactées par le départ du Royaume-Uni de l'Union européenne. Les représentants de la pêche française et européenne souhaiteraient vous faire part de leurs plus vives inquiétudes quant aux derniers développements dans les négociations sur le Brexit.

Au nom de la profession Française et européenne, nous vous demandons de continuer à défendre fermement la position de l'Union telle que reflétée dans le mandat du Conseil à Monsieur Barnier. Nous vous demandons ainsi de rejeter la proposition actuellement faite par la Commission européenne à la partie Britannique. En effet, céder un quart de la ressource actuellement pêchée par les pêcheurs européens et potentiellement les exclure des eaux dans lesquelles ils pêchent depuis des siècles auraient des conséquences socio-économiques dramatiques et immédiates en France et dans toute l'Union européenne.

De plus, la nouvelle proposition prévoit un retour des négociations sur l'accès aux eaux après 5 ou 6 ans, et cela en dehors du cadre de l'accord commercial avec le Royaume-Uni et donc sans levier de négociation fort. Cette absence de perspectives à long-terme aura également des répercussions significatives sur l'investissement dans notre secteur que nous ne pouvons accepter. La pêche court le risque de se voir le seul secteur de l'économie européenne confronté à une insécurité de moyen-terme, dépendante des vents politiques dominants à Londres. C'est aussi pourquoi nous vous demandons de continuer à vous opposer à tout accord qui ne constituerait pas des fondations durables pour nos relations avec la Grande-Bretagne.

Il convient finalement de souligner la responsabilité particulière de la Commission européenne pour notre secteur, qui relève de sa compétence exclusive. En effet, un résultat basé sur la proposition actuelle court le risque de gravement compromettre l'avenir de la Politique commune de la pêche, l'une des politiques européennes les plus intégrées, mais plus largement l'idée même de l'Europe. En effet, des conditions ultra avantageuses offertes au Royaume-Uni pourraient laisser croire qu'il est plus intéressant de sortir de l'Union Européenne que d'y rester. L'enjeu est donc de taille et dépasse le seul cadre de la pêche.

La profession française et européenne vous est reconnaissante, Monsieur le Président de la République, du soutien fort et sans équivoque que vous avez pu nous apporter ces dernières années. Nous vous permettons donc de vous encourager à rester à ferme et à maintenir la position qui a été la vôtre tout au long de ces négociations.

Veillez agréer, Monsieur le Président de la République, l'assurance de notre plus haute considération,

Gerard van Balsfoort
Président, EUFA

Gérard Romiti,
Président, CNPME



Copie faite à :

Madame Annick GIRARDIN, Ministre de la Mer

Monsieur Clément BEAUNE, Secrétaire d'Etat aux Affaires Européennes

Monsieur Philippe L'EGLISE-COSTA, Représentant Permanent de la France auprès de l'Union Européenne

Monsieur Théo BARBE, Conseiller Pêche, Représentation Permanente de la France auprès de l'Union Européenne